

NOUS VOUS INVITONS :

- à signer une pétition qui sera présentée aux autorités argentines
- à envoyer des télégrammes et des lettres à la dictature militaire et à leurs représentants à l'extérieur.
- à continuer à dénoncer devant les organismes internationaux la situation endurée par les travailleurs argentins.
- à soutenir les luttes du mouvement ouvrier argentin.
- à diffuser cet appel.

Envoyez votre adhésion à :

CATHERINE ROUSSO
12, rue Fromentin
75009 Paris

Chèques à l'ordre de : Catherine Rouso

LIBERTÉ ALBERTO PICCININI

APPEL

BDIC

Nous, **syndicalistes et travailleurs argentins en exil** : — adhérents de la C.G.T. de la République Argentine — **appelons** les organisations syndicales, l'ensemble des syndicalistes et de travailleurs français à unir nos efforts pour conquérir la **liberté** d'Alberto PICCININI et de tous les travailleurs actuellement emprisonnés ainsi que la réapparition de tous les travailleurs et syndicalistes qu'on veut nous faire croire "disparus".

Nous sommes convaincus que les efforts déployés pour obtenir la liberté d'Alberto PICCININI contribuent :

- à la lutte permanente des travailleurs argentins pour le rétablissement des droits et des libertés syndicales qui sont le patrimoine des travailleurs du monde entier ;
- à la lutte de peuples et travailleurs de l'Amérique Latine contre les tyrannies militaires et pour le respect de la volonté démocratique de nos peuples ;
- à conquérir la libération de tous les travailleurs emprisonnés en Argentine.

Nous avons sollicité le soutien à cet appel de chacune des organisations syndicales françaises — C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N. — lesquelles ont répondu positivement.

Forts de ce soutien, nous, syndicalistes et travailleurs argentins en exil, appelons instamment les syndicalistes et travailleurs français, dans les localités et dans les entreprises, à se joindre à nous en nous apportant leurs signatures afin d'obtenir aussi vite que possible la liberté d'Alberto PICCININI

Syndicalistes et travailleurs
argentins en exil
Paris, janvier 1979

FOD 500/1



CAMPAGNE POUR LA LIBERTÉ DE ALBERTO PICCININI

dirigeant de l'Union ouvrière métallurgique
dirigeant de la C.G.T. de la Rép. Argentine



**GROUPE DE TRAVAILLEURS
ET SYNDICALISTES ARGENTINS
EN EXIL**

1979

ALBERTO PICCININI

Dirigeant de la CGT de la République Argentine, est détenu depuis le 20 mars 1975, actuellement à la disposition du Pouvoir Exécutif National, bien qu'il ait déjà accompli une condamnation de trois ans rendue par le Juge Fédéral de Rosario.

A. Piccinini a été condamné expressément pour son activité syndicale, et pour cela il est toujours en prison **alors que toute entrave juridique qui pourrait servir d'argument légal à la dictature pour empêcher sa libération a disparu.** Seuls l'arbitraire et la barbarie du pouvoir dictatorial expliquent cette situation injuste.

BDIC

LA GREVE DE VILLA CONSTITUCION

La région de Villa Constitucion (province de Santa Fe - Argentine) représente l'un des pôles industriels les plus importants du pays, où se trouvent les principales industries sidéro-métallurgiques de l'Argentine.

Les grèves et les luttes de villa Constitucion ont constitué un des faits les plus importants de l'histoire du Mouvement ouvrier argentin de la dernière époque. Cette situation justifie la plus violente répression lancée contre les 37000 habitants de cette ville essentiellement ouvrière, ou des centaines de maisons ont été perquisitionnées, dévalisées, leurs occupants maltraités, enlevés ou assassinés; villa Constitucion est devenue l'une des villes les plus châtiées de l'Argentine en proportion au nombre de ses habitants.

TRAVAILLEURS ET SYNDICALISTES ARGENTINS EN EXIL

Les travailleurs et syndicalistes argentins en exil ont établi des "groupes de travail" dans différents pays d'Europe depuis août 1978. En tant que membre de la CGT de la République Argentine, nous nous proposons de faire connaître aux travailleurs et aux peuples européens la réelle situation et les luttes des travailleurs argentins.

Nous invitons les travailleurs français et ses organisations syndicales à réaliser en commun les tâches de solidarités avec la classe ouvrière pour obtenir :

- la libération des travailleurs détenus;
- des informations complètes sur les "disparus";
- le libre exercice du droit de grève;
- la suppression de la mise sous tutelle de la CGT et des autres organisations syndicales;
- le rétablissement de toutes les libertés et tous les droits syndicaux;
- **LE RENVERSEMENT DE LA DICTATURE MILITAIRE.**



APPEL A UNE CAMPAGNE POUR LA LIBERTE

D'ALBERTO PICCININI ET DE TOUS LES TRAVAILLEURS PRISONNIERS

ET POUR L'APPARITION DES "DISPARUS"

EN ARGENTINE

Comme des milliers de travailleurs et de syndicalistes argentins, Alberto PICCININI se trouve en prison pour des raisons syndicales. Les manoeuvres grossières qui ont été utilisées pour tenter de donner un caractère "légal" à la détention prolongée de ce dirigeant de la métallurgie ont échoué. Actuellement seuls l'arbitraire et la barbarie du pouvoir dictatorial expliquent cette situation injuste.

Violant les divers pactes et accords internationaux (des Nations Unies, de l'O.I.T., etc.), qui garantissent le libre exercice des activités syndicales, la dictature militaire argentine garde en prison Alberto PICCININI. Dans ce sens les organismes internationaux ont déjà reçu un grand nombre de dénonciations devant le silence coupable du gouvernement argentin.

EN CONSIDERANT :

- qu'il est nécessaire d'accroître les pressions aux niveaux national et international pour obtenir la liberté des travailleurs prisonniers et l'apparition des "disparus"
- que l'apport effectif de la solidarité internationale a une importance fondamentale dans la lutte contre la dictature militaire argentine
- que les luttes des travailleurs en Argentine n'ont pas été totalement étouffées par le terrorisme militaire
- que les droits et les libertés syndicaux supprimés en Argentine constituent de graves atteintes aux droits des travailleurs du monde entier
- qu'il est possible, moyennant la solidarité des travailleurs européens, de leurs organisations syndicales et des partis politiques, des organismes religieux et de défense des droits de l'homme, d'obtenir la liberté d'Alberto PICCININI,

NOUS CONVOQUONS à unir nos forces et à coordonner nos efforts pour obtenir la liberté d'Alberto PICCININI et de tous les travailleurs prisonniers, et l'apparition des "disparus".



F. D 502/1

APPEL A UNE CAMPAGNE POUR LA LIBERTE

NOUS INVITONS :

- à faire connaître ces documents et à diffuser cet appel
- à organiser une grande campagne de signatures qui seront présentées aux autorités argentines
- à envoyer des télégrammes et des lettres à la dictature argentine et à leurs représentants à l'extérieur
- à continuer à dénoncer devant les organismes internationaux la situation endurée par les travailleurs argentins.

BDIC

TRAVAILLEURS ET SYNDICALISTES
ARGENTINS EN EXIL
GROUPE DE PARIS

TYSAE

Paris, novembre 1978

BDIC

LIBERTE POUR ALBERTO PICCININI

DIRIGEANT SYNDICAL ARGENTIN

Secrétaire Général de la Section de Villa Constitucion de "l'Union Ouvrière Métallurgique de la République Argentine".

Au cours du second semestre de l'année 1974, pendant la présidence de Mme Maria Estela MARTINEZ de PERON en Argentine, la répression contre les syndicats non engagés dans la politique gouvernementale devient de plus en plus forte.

Entre autres, des organisations syndicales de carrière honorable dans le mouvement ouvrier argentin sont dissoutes ou mises sous tutelle : la "Federacion Grafica Bonaerense" (imprimerie), le syndicat "Luz y Fuerza" de Cordoba (E.D.F.), le "Syndicat des Mécaniciens" (Cordoba), etc. A la répression contre des droits syndicaux élémentaires s'ajoute une persécution sans pitié contre les dirigeants syndicaux qui exercent des droits constitutionnels mais n'adhèrent pas aux doctrines "verticalistes".

Ces lignes n'ont pas pour but la récapitulation de ces faits, ni leur analyse détaillée, ni d'établir les causes ou les auteurs de si grandes violations des droits de l'homme. Il y a eu et il y aurait des milliers de témoignages condamnant les turpitudes et les procédés totalitaires utilisés pour agresser tous ceux qui étaient en désaccord avec les groupes détenant les points clefs dans le gouvernement.

Pour les syndicalistes dissidents, la répression signifie le chômage, la prison, la torture, l'exil, la "disparition" ou la mort. La terreur déchaînée contre des syndicats et syndicalistes estimés, ne cesse pas. Le 20 mars 1975, s'ajoute à la liste des droits supprimés la mise sous tutelle de la Section de VILLA CONSTITUCION de "l'Union Ouvrière Métallurgique de la République Argentine".

Tous les membres de la Commission Directive de cette section sont arrêtés ; les camarades des Commissions Internes des usines, 150 délégués et des travailleurs, appartenant tous à cette section, connaissent le même sort. Recourant à des manoeuvres grossières déjà utilisées contre d'autres entités syndicales, les autorités argentines accusent les dirigeants et les ouvriers de VILLA CONSTITUCION de "complot subversif", pratique absurde déjà utilisée par les dictatures chroniques dont souffre l'Amérique Latine.

BDIC

Une grève de 59 jours menée par les travailleurs de la métallurgie et par d'autres syndicats de VILLA CONSTITUCION permet d'obtenir la liberté de quelques camarades, mais 800 travailleurs se voient punis de licenciement et de nouveaux prisonniers, torturés, assassinés, viennent grossir la liste des détenus, la répression augmentant encore après le coup d'état militaire du 24 mars 1976.

Malgré les interminables démarches effectuées par les membres des familles et la solidarité de nombreuses organisations démocratiques d'Argentine et d'autres pays, les syndicalistes et les travailleurs de la section de VILLA CONSTITUCION, déjà dénommée "héroïque" par l'histoire, sont toujours en prison.

NOUS DEMANDONS VOTRE SOUTIEN :

- POUR LA LIBERTE DES TRAVAILLEURS DE VILLA CONSTITUCION (cf. liste ci-après)
- POUR LA LIBERTE DE TOUS LES TRAVAILLEURS EMPRISONNES
- POUR L'APPARITION DES "DISPARUS"
- POUR LA RESTITUTION DES DROITS SYNDICAUX
- POUR QUE LA C.G.T. ET LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES MISES SOUS TUTELLE SOIENT RENDUES AUX TRAVAILLEURS

LISTE PARTIELLE DES PRISONNIERS DE VILLA CONSTITUCION

Membres de la Commission Directive

Alberto PICCININI	(secrétaire général)	Prison de RAWSON
Dante Melchior MANZANO	(secrétaire-adjoint)	Prison de RAWSON
Luis Angel SEGOVIA	(secrétaire administratif)	Prison de CORONDA
Rodolfo Juan ACUNA	(secrétaire d'organisation)	Prison de RAWSON
Alberto ARAGON	(trésorier)	Prison de SIERRA CHICA
Adolfo CURTIS	(secrétaire)	Prison de RAWSON
Benicio BERNACHEA	(secrétaire des relations publiques)	Prison de LA PLATA
Victorio PAULON	(membre du Comité de lutte)	Prison de CORONDA
... GALARZA	(membre du Comité de lutte)	Prison de CORONDA
Francisco SOBRERO	(délégué syndical)	

BDIC

Zenon SANCHEZ		Prison de RAWSON
Rodolfo GRAFE		Prison de RAWSON
Pascual d'ERRICO		Prison de RESISTENCIA
Roberto CARBALLADA		Prison de RESISTENCIA
Benito BENNADREA		Prison de RAWSON
Antonio BOGADO		Prison de SIERRA CHICA
Nestor BRUZZONI		Prison de RESISTENCIA
Hector CURTIS		Prison de RAWSON
Felix DELBO		
... FRANCOVICH		Prison de RESISTENCIA
Oscar JIMENEZ		Prison de RESISTENCIA
Hugo LARROQUETE		Prison de RESISTENCIA
Hector MANZANO		Prison de RAWSON
Nora MATICHS		Prison de OLMOS
Ernesto HERNANDEZ		Prison de RESISTENCIA
Hugo PENOTI		Prison de RESISTENCIA
Eduardo PEREYRA		Prison de RESISTENCIA
Felix del ROG		Prison de RESISTENCIA
Miguel SINAMOVICH		Prison de RESISTENCIA
Mireya ROJO	(Conseillère Juridique du syndicat)	Prison de VILLA DEVOTO
Juan José ACTIS		
Carlos DELMASSE		
Oscar CHAVEZ		
Hugo ALFONSO		
Arturo C. PICOLI		
Rodolfo BERNARDI		
Pedro BELZONI		
Hector BELZONI		
Hector BUZONI		
José DEAREYS		
Eduardo CANTERELLI		
Miguel A. CASCO MEDINA		
Raul Alberto CASTRO		
Raul GERARDI		
Juan JAUNET		
Victorio MALVON		
Angel PERALTA		
Luis Alberto TOMASEVICH	(avocat de la "U.O.M." et du syndicat des cheminots de VILLA CONSTITUCION)	Prison de CORONDA

BDIC

Liste partielle des "disparus" et des assassinés

Alicia Gladys FICHER	(épouse de Zenon SANCHEZ)	Disparue
Carlos THOMPSON		Enlevé le 24.3.76
Concepcion de GRANDIS	(avocate de VILLA CONSTITUCION)	Assassinée
R. MANCINI		Assassiné
Carlos RUESCAS	(ouvrier de ACINDAR)	Assassiné le 20.12.76
Julio PALACIOS		Assassiné le 20.12.76
Alberto CABASSI		" le 25.12.75
Raul Jorge ANDINO		" le 8.01.76
... CAHPARRO		" le 3.05.75
Oscar MOSQUEIRA		" le 23.12.76
Pedro A. RECHES		"
... TUMBETA		" le 2.08.76

BDIC

BDIC

CARRIERE SYNDICALE D'ALBERTO PICCININI

Alberto PICCININI, Secrétaire Général de "l'Union Ouvrière Métallurgique de la République Argentine", section de VILLA CONSTITUCION, est détenu depuis le 20 mars 1975, actuellement à la disposition du Pouvoir Exécutif National, bien qu'il ait déjà accompli une condamnation de 3 ans rendue par le Juge Fédéral de ROSARIO.

Ce dirigeant a été le représentant dans le Mouvement Ouvrier Argentin d'une véritable conception de classe du syndicalisme, c'est-à-dire un syndicalisme des travailleurs et pour les travailleurs. Il a garanti la concrétisation d'une réelle démocratie ouvrière à l'intérieur des structures syndicales, en les rendant plus aptes au combat syndical et en éliminant ainsi de leurs rangs les corrompus et les traîtres.

Sa carrière syndicale commence en 1972 quand il est élu par ses camarades Délégué d'Usine. Début 1974, il prend la tête d'un vaste mouvement des travailleurs de la métallurgie qui se proposent de reprendre en main la section locale du syndicat, mise sous tutelle pendant 4 ans par la Direction Nationale du Syndicat qui empêche l'expression démocratique de ses adhérents. Ces ouvriers se regroupent autour de la LISTE MARRON qui établit un programme exprimant les sentiments et les véritables intérêts de l'ensemble des travailleurs.

En novembre de la même année, ont lieu les élections de la Commission Directive, où la liste marron obtient un triomphe écrasant sur la liste officielle appuyée par la Direction Nationale du Syndicat ; A. PICCININI est élu Secrétaire Général du Syndicat.

La brièveté de sa direction syndicale n'empêche pas l'acquisition de quelques conquêtes : augmentation de salaire supérieure à ce qui avait été établi par les Conventions Paritaires, confection d'un avant-projet national de Convention Collective du Travail pour le syndicat, qui comprend d'importantes revendications comme le contrôle ouvrier sur la salubrité et la sécurité industrielle, et sur les rythmes de production.

A la tête de ce courant du syndicalisme argentin, Alberto PICCININI conduit une réunion nationale de ce secteur du mouvement ouvrier, donnant ainsi une projection nationale à la tâche de coordination syndicale qu'il avait déjà entreprise dans le vaste faubourg industriel de la zone de VILLA CONSTITUCION. L'objectif de cette politique s'appuie sur la nécessité d'unifier et de coordonner les combats ouvriers contre l'exploitation capitaliste. Dans ce but il a travaillé avec acharnement à la constitution de la C.G.T. de la zone de VILLA CONSTITUCION.

Il faut souligner que la région de VILLA CONSTITUCION représente l'un des pôles industriels les plus importants d'Argentine, où se trouvent les principales industries sidéro-métallurgiques du pays, comme ACINDAR, MARATHON et METCON.

BDIC

BDIC

Le 20 mars 1975, Alberto PICCININI est arrêté avec le reste des membres de la Commission Directive, accusé de "promouvoir un complot destiné à paralyser l'industrie nationale" dans la zone industrielle de VILLA CONSTITUCION. Pour garantir son emprisonnement avec une double serrure, on le maintient à la fois à la disposition du Juge Fédéral et à la disposition du Pouvoir Exécutif National, en vertu de l'Etat de Siège ; ces mesures constituent une violation flagrante de la Loi sur les Associations Professionnelles qui a établi un statut juridique pour la protection juridique des dirigeants syndicaux.

Immédiatement après s'initie autour de la personne de ce dirigeant syndical une grande campagne de pression pour obtenir sa libération ; ce mouvement, conduit par les ouvriers mêmes de la métallurgie, qui entreprennent une grève de 59 jours à la suite de la détention de leurs dirigeants, s'effectue à tous les niveaux et dans les différentes instances nationales et internationales (soulignons à ce sujet les démarches effectuées par l'O.I.T.).

Ces pressions en définitive, ont obligé le Juge chargé de la procédure à se prononcer après avoir fait traîner le procès pénal pendant plus de 2 ans et demi. La sentence judiciaire condamne alors Alberto PICCININI à une peine de prison de 3 ans, peine qu'il a déjà largement purgée puisqu'il est détenu depuis le 20 mars 1975.

La grève et les luttes de VILLA CONSTITUCION ont constitué un des faits les plus importants de l'histoire du Mouvement Ouvrier de la dernière époque, un exemple de combativité et d'organisation pour l'ensemble des travailleurs argentins. Cette situation justifie la plus violente répression lancée contre les 37 000 habitants de cette ville essentiellement ouvrière, où des centaines de maisons ont été perquisitionnées, dévalisées, leurs occupants maltraités, enlevés ou assassinés ; VILLA CONSTITUCION est devenue l'une des villes les plus châtiées de l'Argentine en proportion au nombre de ses habitants.

Cet exemple de combativité - comme tant d'autres dans le pays - met en évidence une fois de plus que la politique répressive appliquée, avant et après le coup d'état, a été essentiellement dirigée en fonction de la destruction de la classe ouvrière et de ses organisations.

Il n'y a aucun doute qu'Alberto PICCININI a été condamné expressément pour son activité syndicale, et pour cela il est toujours en prison alors que toute entrave juridique qui pourrait servir d'argument légal à la dictature pour empêcher sa libération a disparu. La décision de cette libération revient alors au Président de la Nation, ce qui veut dire que les pressions les plus diverses et les plus fortes doivent concourir pour obliger d'une façon ou d'une autre la prise de cette décision.

N.B. : Alberto PICCININI est détenu actuellement à la prison de RAWSON, province de Chubut; Argentine.

BDIC

LA DICTATURE MILITAIRE

ET LA SITUATION DU MOUVEMENT OUVRIER ARGENTIN

La classe ouvrière et l'ensemble du peuple argentin traversent aujourd'hui une situation extrêmement difficile. Le terrorisme de la dictature militaire, à plus de 2 ans du coup d'état, n'a pas cessé de frapper les travailleurs argentins.

La majorité des organisations syndicales - parmi elles, la C.G.T. - se trouvent sous le contrôle militaire en même temps que les libertés syndicales ont été une à une supprimées.

La suppression du droit de grève et la chute brutale des salaires sont aussi des aspects qui affectent durement le peuple argentin ; pour avoir combattu contre cette situation, des milliers de camarades sont victimes du terrorisme militaire. Soulignons encore que la répression d'état a été dirigée essentiellement contre les travailleurs argentins (sur 25 000 prisonniers ou "disparus", 80 % sont des salariés). Le niveau de vie est tombé vertigineusement, la santé et l'éducation de la majorité de la population ne sont déjà plus garanties par les structures d'état. Le drame du chômage touche actuellement d'amples secteurs du prolétariat argentin.

L'objectif central du pouvoir dictatorial est la destruction de la capacité de lutte et d'organisation des travailleurs argentins. Cette destruction est la condition indispensable à l'application, sous le régime de la terreur, des plans économiques et politiques de la dictature.

La Junte Militaire prétend "normaliser" la vie syndicale, ce qui de fait signifie institutionnaliser l'absence actuelle de droits et libertés syndicaux sous une couverture "légale". Dans ce but prennent corps dans les casernes, avec la collaboration de certains dirigeants syndicaux, les Lois (telle la Loi sur les Associations Professionnelles) qui sanctionneront l'anéantissement des organisations syndicales et des conquêtes sociales.

Dans le même sens, le "dialogue" et la "convergence civico-militaire" s'orientent à resserrer encore plus les liens du pouvoir militaire sur la société argentine et les Forces Armées veulent exclure par décret la classe ouvrière de tous ses projets "dialoguistes".

LES TRAVAILLEURS ARGENTINS N'ACCEPTENT PAS CETTE POLITIQUE TERRORISTE ET ANTIPOULAIRE.

BDIC

Les grèves récentes dans les usines FIAT, PEUGEOT, SANCOR, RIGOLEAU, ont permis aux travailleurs argentins d'obtenir des augmentations de salaire et la réintégration des licenciés. Auparavant déjà avaient eu lieu les grèves des cheminots, des dockers, des ouvriers de la métallurgie. C'est ainsi que la classe ouvrière construit la voie de la résistance à la dictature militaire et à ses plans économiques.

C'est contre cette volonté de lutte que se heurtent les "normalisations" antidémocratiques et les "dialogues" militarisés. Il ne peut pas y avoir "normalisation" tant que les prisons regorgent de travailleurs et de syndicalistes comme notre camarade ALBERTO PICCININI.



Aujourd'hui la junte militaire engage une nouvelle escalade dans la répression qui vise à approfondir le contrôle militaire de la société. L'application de Conseils de Guerre à des dizaines de travailleurs emprisonnés pour leurs activités syndicales est une preuve de la politique actuelle de la dictature militaire. Durant le mois d'octobre dernier, 63 camarades détenus à la prison de RESISTENCIA ont été jugés par Conseils de Guerre, les peines mineures atteignant 15 ans de prison.

Les travailleurs européens ne sont pas restés indifférents devant cette situation dans laquelle se débattent les travailleurs et le peuple argentin. Dans de nombreuses et diverses occasions, les travailleurs argentins ont pu constater la solidarité fraternelle de la part de leurs camarades européens.

LA GRAVITE DES CIRCONSTANCES ACTUELLES NOUS OBLIGE A REDOUBLER NOS APPELS DANS LE BUT D'APPUYER LES LUTTES OUVRIERES EN ARGENTINE ET D'OBTENIR LA LIBERTE DE NOS CAMARADES EMPRISONNES OU "DISPARUS".

C'est pour cela que nous organisons cette CAMPAGNE POUR LA LIBERATION D'ALBERTO PICCININI ET DE TOUS LES TRAVAILLEURS PRISONNIERS OU DISPARUS, à laquelle nous invitons à s'associer l'ensemble des forces syndicales, politiques et tous ceux qui défendent le libre exercice des libertés syndicales et politiques et qui répudient les violations des droits de l'homme.

